



GRANDSON

CONSEIL COMMUNAL

Extrait du procès-verbal de la séance du Conseil communal du 14 décembre 2017

Présidence : M. Sébastien Deriaz

LE CONSEIL COMMUNAL DE GRANDSON, vu le préavis municipal n° 600/17 relatif au Complément au préavis 568/15 « Traitements et indemnités des membres de la Municipalité pour la législature 2016-2021 », ouï le rapport de la commission ad hoc, considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour :

décide :

Article premier : d'autoriser la Municipalité de Grandson à établir un contrat de prestation LPP pour les membres de la Municipalité auprès de l'assureur de son choix ;

Article 2 : de porter au budget communal la part communale d'au maximum 50% qui lui échoit, en tant que part employeur pour les élus municipaux affiliés, aussi longtemps que ceux-ci seront en charge de leur mandat.

Pour le Bureau du Conseil communal :

Le Président :

Sébastien Deriaz



La Secrétaire

Nathalie Cattin Rich